



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Libye

Question au Gouvernement n° 3584

Texte de la question

RESTRUCTURATION POLITIQUE ET DROITS DES FEMMES EN LIBYE

M. le président. La parole est à Mme Nicole Ameline, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.
Mme Nicole Ameline. Monsieur le ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes, la communauté internationale a pris acte de la mort du colonel Kadhafi, qui met un terme au combat mené avec dignité et courage par le peuple libyen, et auquel la France a pris une part essentielle.

M. Roland Muzeau. Vous y croyez, vous ?

Mme Nicole Ameline. Nous voulons saluer ici une fois encore la détermination et l'esprit de responsabilité dont notre pays, grâce au Président de la République, a fait preuve en évitant, dans le respect du mandat de l'ONU, le massacre de populations entières.

La disparition de Mouammar Kadhafi marque aussi le début du processus de restructuration et de transition politique. À cet égard, monsieur le ministre d'État, l'affirmation du président du Conseil national de transition selon laquelle la charia deviendrait " référence constitutionnelle " a suscité un certain nombre d'inquiétudes. Ce n'est pas l'islam qui peut constituer une menace pour les droits des femmes, mais les interprétations ultraconservatrices de la loi religieuse. La France est, par tradition, engagée partout dans le monde pour la défense des droits de l'homme et de l'égalité entre les hommes et les femmes, particulièrement dans les périodes qui suivent des crises ou des conflits.

Nous avons été en première ligne de ce combat en Libye. Nul ne comprendrait que les femmes, qui en ont été aussi les premières forces, en soient aujourd'hui les premières victimes.

M. Roland Muzeau. Vous avez bonne mine !

Mme Nicole Ameline. La confiance n'exclut pas la vigilance, et le combat pour la liberté ne saurait occulter celui de l'égalité.

Que comptez-vous faire, monsieur le ministre d'État, dans le cadre de nos politiques de développement, dans le cadre du soutien économique parfaitement légitime que nous apportons à ce pays, pour veiller au respect de ce droit qui ne relève pas de la politique intérieure, mais qui constitue bien un élément substantiel des droits fondamentaux universels ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes.

M. Roland Muzeau. Où est BHL ?

M. Alain Juppé, *ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes*. Mesdames et messieurs les députés, le peuple libyen est enfin libre, après quarante-deux années d'une dictature terrible.

La France, vous l'avez dit, a pris toute sa part dans ce mouvement de libération, et ce doit être pour nous tous, je crois, sur de nombreux bancs de cette assemblée, un sujet de fierté.

J'entends dire que nous avons ouvert la boîte de Pandore. Mais fallait-il continuer à soutenir les dictatures ? Fallait-il continuer à soutenir Kadhafi, fallait-il continuer à soutenir Ben Ali, fallait-il continuer à soutenir Moubarak, faut-il continuer à soutenir aujourd'hui Bachar Al Assad ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP. — Vives exclamations sur les bancs du groupe SRC.*)

M. Philippe Martin. Et la tente ?

M. Jean-Louis Bianco. Vous avez reçu Kadhafi en grande pompe à Paris !

M. Alain Juppé, *ministre d'État*. La diplomatie française, sous l'impulsion du Président de la République, a choisi une ligne claire. (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*)

C'est curieux, cet enthousiasme pour les dictatures ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP. — Huées sur les bancs des groupes SRC et GDR.*)

Aujourd'hui, nous devons faire confiance... (*Huées sur les bancs des groupes SRC et GDR.*)

M. François Loncle. Honte à vous !

M. le président. Je vous en prie !

M. Alain Juppé, *ministre d'État*. J'ai touché juste ! (*Vives exclamations sur les bancs du groupe SRC.*)

Aujourd'hui, nous devons faire confiance au peuple libyen ; pour ma part, je ne me résigne pas à penser que les peuples arabes sont condamnés à choisir entre des dictatures ou des régimes islamistes radicaux. Il y a d'autres avenir possibles, et je fais confiance à la vigilance du peuple libyen pour défendre ses droits fondamentaux.

(*Vives exclamations prolongées sur les bancs des groupes SRC et GDR.*)

Cela ne nous dispense pas d'être nous-mêmes vigilants et de tracer des lignes rouges, c'est-à-dire le respect des principes validés par les Nations unies : l'alternance démocratique, la liberté d'expression, le respect des minorités y compris des minorités religieuses, et l'égalité des droits de l'homme et de la femme. (*Mêmes mouvements.*) Je sais, madame la députée, quel est votre engagement en ce domaine, et comme vous je pense qu'il ne faut pas se crisper dans une attitude de peur, mais allier vigilance et confiance. (*Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC.*)

M. François Loncle. Imposteur !

M. Roland Muzeau. Honte à vous !

Données clés

Auteur : [Mme Nicole Ameline](#)

Circonscription : Calvados (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3584

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 octobre 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 26 octobre 2011